



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2014-2015

Un nouvel élan pour la réingénierie

Québec, le 4 juin 2014 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce la poursuite du projet de transformation de l'État prévue par le gouvernement du Québec. Une réingénierie qui néglige les personnes les plus pauvres au profit d'un équilibre financier à court terme ne peut que nuire au développement et à la justice sociale.

Le budget du Québec 2014-2015 poursuit le démantèlement des acquis de l'État-providence. « Depuis 1996, les différents gouvernements du Québec ont manqué du courage et de l'audace nécessaires pour prendre leurs distances face aux tendances mondiales plutôt conservatrices. Ils parlent d'innovation et de rigueur, mais se contentent de répéter les mêmes vieilles recettes qui ont pourtant prouvé leurs limites », de dénoncer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

En s'acharnant sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire de l'État, le gouvernement se prive des retombées positives qu'entraînerait l'équilibre budgétaire des ménages. « Au Québec, près d'un million de personnes vivent en situation de pauvreté. Plusieurs d'entre elles perçoivent un revenu couvrant à peine la moitié des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins de base. Des transferts permettant à ces personnes de se nourrir, de s'habiller et de se loger convenablement amélioreraient leur santé. Mais en plus, d'un point de vue purement économique, ce nouvel argent serait réinjecté dans l'économie locale puisque c'est à l'épicerie ou dans une boutique du coin que seront dépensés ces dollars, que l'on pourrait qualifier de vitaux. Et ça, ce serait très bon pour le Québec », de poursuivre le porte-parole du Collectif.

Le gouvernement du Québec aurait avantage à porter un regard différent sur les finances publiques. Plutôt que de s'acharner à réduire les dépenses de l'État, il gagnerait beaucoup à favoriser la mise en place de nouvelles sources de revenus. « Ces

compressions nuisent à l'accessibilité et à la qualité des services publics. Mais en plus, à trop vouloir limiter certaines dépenses à court terme, le gouvernement contracte une dette à long terme sur le dos des personnes les plus pauvres. Par exemple, plus de 20 % des dépenses en santé sont directement liées à la pauvreté. On le sait, les conditions de vie difficiles des personnes en situation de pauvreté nuisent à leur santé. Mais plutôt que d'agir en amont en améliorant le revenu du cinquième le plus pauvre de la population, le gouvernement préfère payer pour des soins supplémentaires », de préciser M. Petitclerc.

Par ailleurs, les compressions dans les mesures d'insertion à l'emploi et dans les services administratifs au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) inquiètent le Collectif. « Ces compressions auront des impacts importants sur les services offerts aux personnes assistées sociales. Plus pernicieux encore, le seul département du MESS qui semble en développement, c'est celui du recouvrement. Cette décision politique nourrit les préjugés, en laissant croire que les personnes assistées sociales sont des fraudeuses potentielles. Est-ce que le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, est d'accord avec cette décision et juge, lui aussi, qu'il est plus prioritaire de contrôler l'émission de chèques non conformes que de soutenir davantage les personnes dans leur retour en emploi? », de questionner M. Petitclerc.

Si le gouvernement prétend ouvrir les portes pour faire entrer l'espoir, le Collectif sent plutôt le vent mordant de l'austérité. « On ne peut pas juste ouvrir les portes. C'est beau de créer l'espoir, mais ça prend des mesures concrètes pour améliorer le revenu des personnes, parce qu'on ne vit pas que d'espoir, Monsieur le Ministre », de conclure M. Petitclerc.

— 30 —

Renseignements : Marie-Noëlle Béland, responsable des communications
Cellulaire : 418-930-5969
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca.
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca